



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Entrée en vigueur du règlement 640-2022

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire tenue à 19h30 dans la salle du conseil de la Municipalité située au 130 rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton le 11 juillet 2022, le règlement 640-2022 – tarification et dépenses amendant le règlement 421-2005 et ses amendements, a été adopté.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8h00 h à 16h30, du lundi au jeudi, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 12 juillet 2022.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, ce 12 juillet 2022 entre 8 heures et 16 heures 30. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 12 juillet 2022.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier